

Académie de Montpellier

Education
SUD
Languedoc-Roussillon

Scrutin du 6 décembre 2005
Profession de foi

Union
Syndicale
Solidaires

L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise !

**CONTRE DES ATTAQUES
LIBERALES DE PLUS EN
PLUS VIOLENTES, LE
DEVELOPPEMENT D'UN
SYNDICALISME DE LUTTE,
SOLIDAIRE, UNITAIRE
ET DEMOCRATIQUE EST
INDISPENSABLE**

Fillon-Robien : loi d'orientation, caporalisation !

La volonté de faire assurer les remplacements de courte durée des profs absents (pour maladie, formation, sorties et voyages scolaires...) entre collègues rallonge et annualise notre temps de travail. Ferment de zizanie entre nous, les remplacements ainsi conçus nous soumettent davantage au bon vouloir des chefs d'établissements.

La mise en place progressive dans chaque établissement d'un conseil de vie pédagogique avec des professeurs responsable par matière et par niveau établit une hiérarchie et une concurrence inacceptables entre nous.

Ces décrets et projets dangereux conduisent à une différenciation accrue des rémunérations et au renforcement du pouvoir arbitraire des chefs d'établissement.

Refusons collectivement ces régressions !

**SUD Education,
pour un syndicalisme
inter-catégoriel
et démocratique**

Le développement des syndicats SUD dans l'Education comme le développement de Solidaires montre la volonté des salariés de rénover en profondeur le syndicalisme et notamment le fonctionnement de ses structures.

SUD-EDUCATION construit un syndicalisme qui n'est pas enfermé dans les préoccupations propres à chacune des catégories. Il a pour vocation de rassembler tous les personnels de l'Education nationale.

Les attaques contre l'Education et contre ses personnels se déclinent de la maternelle à l'université.

Nous ne voulons pas d'un syndicalisme d'appareil: pour nous, les orientations et les actions doivent être débattues et votées par la base.

**Voter SUD-Education,
c'est promouvoir l'unité de
toutes les catégories dans
l'action, pour défendre et
transformer l'école pour tous.**

**Pour un syndicalisme de lutte,
radical !**

**Dans l'Académie de Montpellier,
depuis juin 1996, en toute
indépendance, SUD-Education a
toujours pris ses responsabilités :**

- en alertant sur la cohérence des réformes qui instaurent la logique d'entreprise au sein des Services Publics et construisent une Europe néo-libérale, répondant aux vœux de l'OMC et de la Commission européenne. Le patronat, avec le " Lycée des Métiers ", s'installe officiellement dans les établissements et impose les contenus pédagogiques. Le partenariat entre l'école et l'entreprise remet en cause le principe de laïcité en tant que refus de l'expression d'intérêts privés au sein de l'institution scolaire ;
- en refusant tout recours aux personnels de plus en plus précaires (Contrats Borloo, vacataires, contractuels, ...);
- en travaillant aujourd'hui à l'élargissement et à la convergence des luttes comme il l'a fait lors des mouvements de 2000 et 2003.

La LOLF de tous les dangers !

La LOLF (Loi organique relative aux Lois des Finances) se met en place dans le second degré au 1er Janvier 2006. Elle installe les services publics dans la logique néo-libérale. En introduisant les notions d'«efficacité» et de «performance», elle développe la concurrence généralisée.

Les budgets sont globalisés et intègrent les « service externalisés », c'est-à-dire privatisés. Ce qui restera public fonctionnera selon des critères managériaux avec contrats et objectifs. Les premiers ont été déjà signés entre établissements et rectorat. Les transferts de crédits de personnels (plafonnés) vers des crédits de fonctionnement ou d'investissement sont possibles mais non l'inverse. Cette loi vise à réduire drastiquement le nombre de fonctionnaires et à augmenter le personnel précaire paupérisé. Nous dénonçons cette loi scélérate.

Les élu(e)s Sud Education siègeront dans les Commissions Paritaires sans cogérer, pour pouvoir vous informer et éviter tout clientélisme.

SUD Education...

pour un syndicalisme interprofessionnel, solidaire et internationaliste

Le syndicalisme de l'Education Nationale a longtemps souffert de son isolement par rapport au mouvement ouvrier. Dans le cadre de l'Union syndicale "Solidaires" (Sud PTT, Sud Rail, Sud Santé, SNUI, etc...), avec la Confédération Paysanne, avec les syndicats alternatifs européens, nous voulons combattre le chômage et la précarité, lutter contre la mondialisation néo-libérale et la criminalisation du mouvement social, redynamiser la solidarité de tous les travailleurs.

**VOTEZ SUD
EDUCATION**

Pour une autre école, une autre société !

SUD EDUCATION LANGUEDOC ROUSSILLON 23, Rue Lakanal 34090 Montpellier
Téléphone: 04.67.02.10.32 Télécopie: 04.67.40.15.39
e-mail: sudeducationlr@laposte.net

Nous dénonçons :	Nous revendiquons :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ la multiplication des emplois précaires et l'accroissement de la précarité des statuts : assistants d'éducation, assistants pédagogiques, emplois vie scolaire sur des mi-temps imposés, contractuels et vacataires sans aucun droit à une représentation paritaire ; ✓ la multiplication des statuts pour nous diviser ; ✓ les entraves à nos droits statutaires et syndicaux ; la répression syndicale (par exemple : six mois après que le Conseil Supérieur de la Fonction Publique ait reconnu l'absence de faits justifiant une sanction, Roland Veuillet, CPE, reste muté d'office dans l'académie de Lyon pour son activité syndicale) ; ✓ la hiérarchie, arbitraire et infantilisante qui nous divise en nous maintenant dans une logique carriériste ; le pouvoir accru des chefs d'établissement transformés en chefs d'entreprise dans le cadre de la LOLF, recrutant eux-mêmes une partie de leurs personnels; la tentative d'introduire de nouveaux petits chefs parmi les enseignants avec le projet de conseil pédagogique ; ✓ les transferts de personnels aux régions ; la régionalisation de l'Education et de la gestion de ses personnels, source d'inégalités nouvelles ; le SMIC culturel du « socle commun » de connaissances, l'orientation précoce au niveau du collège, et l'organisation des formations essentiellement en fonction des besoins patronaux locaux (« lycées des métiers »...), l'intrusion du MEDEF dans les établissements ; ✓ les remplacements obligatoires d'absences de courte durée, les « projets personnalisés de réussite éducative » et leur vocation médiatique ; les effets d'annonce et les discours sur la « réforme » qui masquent mal la régression globale des moyens ; ✓ l'annualisation et la flexibilité pour nos collègues ATOSS et CPE. dans le cadre du décret ARTT; leur avancée insidieuse pour tous les personnels ; la dégradation de nos conditions de travail, de nos droits à la retraite, et de notre pouvoir d'achat ; ✓ la politique sécuritaire à l'école (collaboration avec les services de police, vidéosurveillance, expulsion des jeunes sans papiers scolarisés en France lorsqu'ils atteignent l'âge de la majorité...); ✓ le recul de la laïcité, l'attribution de fonds publics aux écoles privées ; ✓ le non-respect des engagements pris après le mouvement de grève de 2000 (plan de rattrapage) ; la suppression de 300 postes dans le second degré à la rentrée 2005. Combien en 2006 ? ✓ le durcissement actuel des attaques contre le service public d'Education. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ la fin de la précarité : l'arrêt de tout recrutement sur ce type de statuts et la titularisation sans condition de tous les personnels précaires recrutés; la création de postes statutaires en nombre suffisant, d'enseignants et de non enseignants pour mettre fin à l'asphyxie du service public ; ✓ une progression indiciaire unique pour des métiers différents ; ✓ Le respect du droit syndical et le respect des droits pour tous les personnels ; ✓ le retrait de la nouvelle évaluation-notation avec entretien pour tous les fonctionnaires ; la suppression des notations pédagogique et administrative ; le même avancement pour tous ; le maintien des CPE parmi les personnels d'éducation : ils ne doivent pas devenir des personnels de direction ; l'arrêt de tout recrutement au niveau des établissements ; ✓ le maintien, des diplômes nationaux pour les élèves et des statuts nationaux pour les établissements ; une égalité réelle entre tous les établissements, une culture commune ambitieuse et les moyens de la transmettre ; ✓ la mise en place de réels dispositifs d'aide aux élèves en difficulté ; une véritable formation initiale et continue de tous pour cela ; des effectifs permettant à tous de travailler normalement ; des moyens pour réduire les inégalités ; un temps de concertation inclus dans l'emploi du temps et la réduction effective du temps de présence devant les élèves ; la continuité du service public par la création massive de postes, en particulier de postes statutaires de remplaçants ; ✓ la réduction du temps de travail et l'amélioration des conditions de travail, sans annualisation ni flexibilité ; le retour aux 37,5 années d'activité pour une retraite à taux plein ; une augmentation importante et uniforme de nos salaires ; ✓ le respect de la fonction éducative de l'école ; la garantie de la scolarité jusqu'à son terme pour des élèves sans-papiers (Sud Education fait partie du Réseau Education Sans Frontières) ; ✓ la transformation des établissements privés, confessionnels ou non en établissements publics d'éducation ; ✓ une augmentation du nombre de postes statutaires d'enseignants et non enseignants nécessaires à l'accueil d'élèves toujours plus nombreux ; ✓ Le droit à la désobéissance face à la brutalité de ces attaques.